

Numéro de dossier : 1084400094

Unité administrative responsable Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adoption d'un règlement autorisant la démolition, et la construction de bâtiments ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de l'ancien Séminaire de Philosophie (Collège (Marianopolis), situé au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, en vertu de l'article 89 paragraphe 5 de la Charte de Montréal

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Ci-joints le règlement et les annexes afférentes :



Règlement Séminaire philo v.05.doc



Annexe A.pdf



Annexe B.pdf



Annexe C.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Marjolaine PARENT

Avocate

Tél. : 872-3834

Date: 2009-03-24

Endossé par:

Benoit DAGENAI

Avocat chef d'équipe

Contentieux

Tél. :872-3834

Date d'endossement: 2009-03-24